

## PREMIER DEBAT

### QUESTIONS ABORDEES :

- N° 4
  - N° 8
  - N° 20
- 
- **Allongement de la scolarité obligatoire : école maternelle obligatoire à partir de 3 ans.**
  - **Réaffirmer les savoirs de base : savoir compter, lire, écrire et construire un socle solide (cours de méthodologie) permettant de devenir un citoyen et donnant les mêmes chances pour tous.**
  - **Importance réaffirmée de l'hétérogénéité des classes et du petit effectif en classe préparatoire.**
  - **Etablissement d'une relation nécessaire de confiance entre l'équipe enseignante, l'enfant et ses parents.**
  - **Revalorisation des filières professionnelles, aide au retour en arrière en matière d'orientation lors du passage troisième/seconde (droit à l'erreur). Information ciblée en direction des parents afin d'améliorer la connaissance des métiers.**
  - **Mise en place d'un crédit d'études permettant à tout salarié de reprendre une formation continue à tout moment.**
  - **Pour les écoles primaires nécessité d'harmoniser les moyens alloués à chaque élève dans le cadre de sa scolarité. Le système actuel décentralisé semble générer des différences entre les communes.**
  - 
  - **Redonner le goût à l'effort, un sens au travail, sortir d'une société du jeu où tout n'est pas ludique « l'ordinateur n'est pas un jouet mais un outil déclenchant »**
  - **Favoriser l'expression et la prise de parole.**

## SECOND DEBAT

### QUESTIONS ABORDEES :

- N° 1
- N° 12
- Réaffirmation de l'importance de la laïcité (que seul l'Etat peut garantir) et de la mixité sociale.
- Ne pas légiférer sur tout, le Chef d'Etablissement doit être en mesure d'imposer le règlement intérieur.
- Réaffirmation du principe d'égalité offert à chaque élève quels que soient son milieu, son origine et son lieu d'habitation. Seule l'Ecole Publique au sein de l'Education Nationale peut être garante de cette valeur. L'Etat doit respecter ses engagements et assumer ses responsabilités. Les moyens de l'Ecole doivent rester publics et non dépendre de quelque sponsor que ce soit.
- Réaffirmation des enseignants sur leur capacité à mener à bien la mission que leur confère l'Etat avec les moyens que cela suppose.
- Les programmes doivent être moins ambitieux et plus réalistes.
- Les unités de formation doivent être à taille humaine (pas d'établissement à plus de 400 élèves). Quant à ceux qui bénéficient d'une telle structure ils doivent pouvoir compter dans leur effectif l'ensemble des personnels nécessaires (un Conseiller Principal d'Education dans chaque Etablissement).
- Les associations ne sauraient se substituer aux enseignants mais peuvent contribuer à une nécessaire ouverture sur le monde extérieur.
- Nécessité d'harmoniser les rythmes scolaires entre écoles sur le même territoire.
- Accorder plus d'importance au quotidien de l'élève (pause méridienne suffisante et réflexion sur le transport scolaire).

Nécessité de rétablir la confiance entre gouvernants et fonctionnaires de base par une prise en compte effective de ce débat et des propositions qui en découlent.

### Les animateurs :

**Agnès GUSTIN - Bernadette PENARD – Jacques EMERY – Jean-Pierre CHAUVET**

